

Indicateurs qualité issus du dossier patient

Soins de suite et de réadaptation

Le ministère de la Santé a généralisé depuis 2008, sous le pilotage de la Haute Autorité de Santé, le recueil biennal d'indicateurs de qualité issus du dossier du patient hospitalisé dans les établissements de santé (IQSS : Indicateurs de Qualité et de Sécurité des Soins).

Pour chaque indicateur, le résultat de l'établissement est exprimé sous forme d'un score (sur 100), et est traduit en classe de performance indiquant le positionnement de l'établissement par rapport au niveau de qualité attendu (code couleur vert foncé, vert clair et jaune selon l'atteinte ou non de l'objectif national fixé à 80%).

Notre établissement travaille au quotidien à l'amélioration de ses performances afin de renforcer la qualité et la sécurité de la prise en charge et sa traçabilité dans le dossier patient.

Légende + ■■■ -

| mots clés | indicateur | résultat de l'établissement année 2015 | classe de performance |
|-----------------------------------|---|--|-----------------------|
| Qualité du dossier patient | Tenue du dossier patient hospitalisé ¹ | 83 % | B |
| Courrier de fin d'hospitalisation | Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation ² | 53 % | C |
| Evaluation de la douleur | Traçabilité de l'évaluation de la douleur ³ | 79 % | B |
| Suivi du poids | Dépistage des troubles nutritionnels ⁴ | 63 % | C |

¹ **Tenue du dossier patient hospitalisé** (moyenne des CHU : 85 %) : Cet indicateur évalue la tenue du dossier des patients hospitalisés.

² **Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation** (moyenne des CHU : 80 %) : Pourcentage de courriers de fin d'hospitalisation envoyés dans un délai inférieur ou égal à 8 jours après la sortie du patient et comprenant les éléments nécessaires à la continuité de la prise en charge.

³ **Traçabilité de l'évaluation de la douleur** (moyenne des CHU : 86 %) : Pourcentage de dossiers comportant au moins une évaluation de la douleur du patient, réalisée à l'aide d'une échelle.

⁴ **Dépistage des troubles nutritionnels** (moyenne des CHU : 80 %) : Pourcentage de dossiers patient adulte comportant un suivi du poids (une mesure lors de la 1^{re} semaine du séjour puis dans les 15 jours suivants).